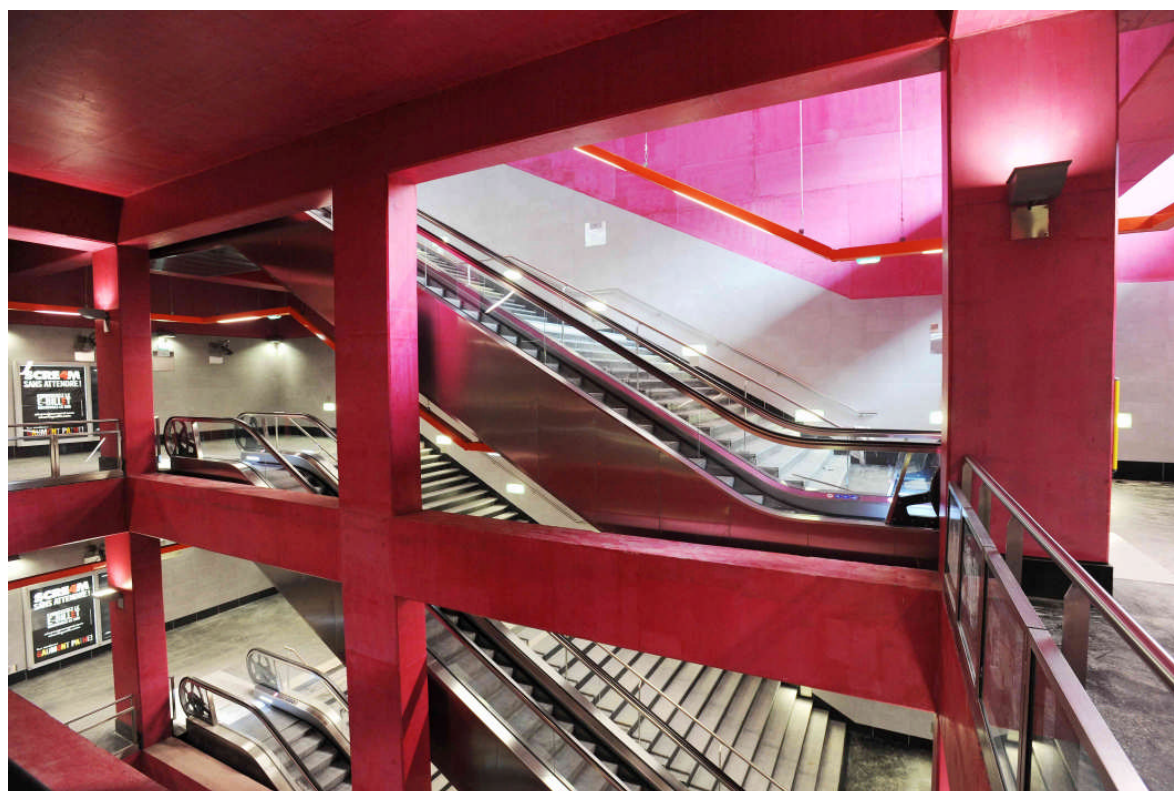


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

lundi 16 mai 2011

RER A : OUVERTURE DU NOUVEL ACCES PREFECTURE

Le 17 mai 2011, le nouvel accès Préfecture, en Gare de Nanterre Préfecture sera ouvert au public. Situé face au 10/12 boulevard de Pesaro à Nanterre (au pied du nouvel immeuble Grand AXE 2), il permettra aux voyageurs de relier directement, depuis la voirie, les quais en direction de Saint-Germain-en-Laye et de Paris.



© RATP - photo Bruno Marguerite - Nanterre Préfecture

10530d08 - 10/05/2011

Ce nouvel accès marque une étape importante des travaux de la gare de Nanterre Préfecture et s'inscrit dans le cadre de la mise en accessibilité des espaces de transport aux personnes à mobilité réduite.

Cette gare accueille en moyenne plus de 20 000 voyageurs par jour. A terme, ce deuxième accès devrait accueillir 60% du flux et offrir un gain de temps pour les voyageurs qui l'emprunteront.

Le projet mené par la RATP vise à faciliter l'accès aux transports et entre modes de transport du pôle (collectifs et individuels).

Ce projet s'inscrit également dans le cadre de l'opération nationale de La Défense Seine Arche. Ce nouvel accès est situé au cœur des Terrasses de Nanterre où logements, bureaux, commerces et équipements de proximité prennent place.

La gare de Nanterre-Préfecture verra également la mise en service prochaine :

- De l'accès « **Terrasses de l'Arche** », reliant la salle d'échanges à la terrasse 14.
(Ouverture prévue à l'été 2011)
- De l'accès « **Boulevard de Pesaro** », reliant le quai en direction Cergy/Poissy à la terrasse 13 et au boulevard Pesaro.
(Ouverture prévue au 1^{er} trimestre 2012)
- De l'ensemble du **dispositif de sécurité modernisé** qui sera bientôt opérationnel
(Fin d'année 2011)
- De **deux ascenseurs** pour relier directement les quatre quais à la salle d'échange.
(Fin juin 2011)
- **Des commerces.**
(Fin 2011)
- **De sanitaires** (accessibles aux personnes à mobilité réduite).
(Fin juin 2011)

Les grandes lignes du projet d'ensemble :

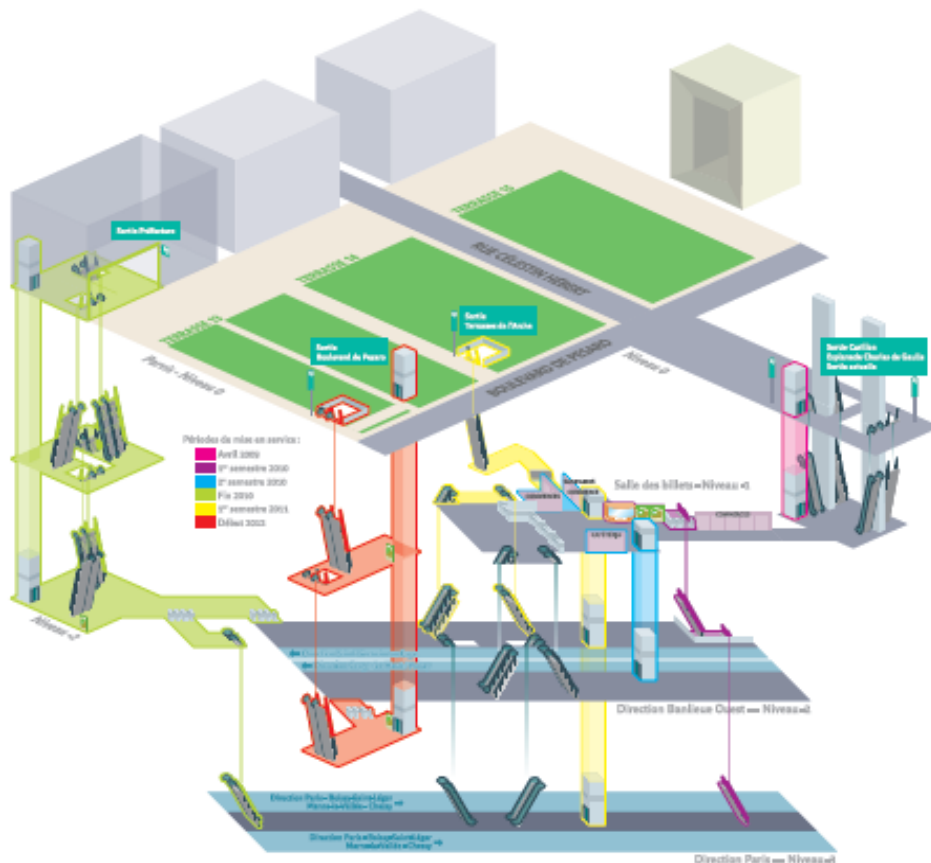
Jusqu'à fin juin 2012, la gare de Nanterre Préfecture, sur la ligne A du RER, fera l'objet d'une vaste rénovation et d'une amélioration de son accessibilité.

Différents aménagements vont permettre de rendre la gare plus accessible à tous, plus confortable et d'améliorer encore les accès, la fluidité, la sécurité, l'information, les services...

Les travaux, d'une durée de trois ans, seront finalisés en 2012. La durée des travaux s'explique par la complexité urbaine du secteur (autoroute A14, sous-sol d'immeubles...) et la nécessité de maintenir la gare ouverte pendant les travaux.

Les équipements et aménagements réalisés permettront à tous les voyageurs et particulièrement aux personnes à mobilité réduite :

- De pouvoir accéder à la gare par un nouvel ascenseur situé dans l'accès actuel (Esplanade Charles de Gaulle).
- De pouvoir atteindre directement la station par trois nouveaux accès "Préfecture"; "Terrasses de l'Arche" et "Boulevard de Pesaro".
- D'accéder plus facilement aux différents niveaux depuis les quais ou la voirie en équipant la gare de quatre nouveaux escaliers, de treize escaliers mécaniques et de quatre ascenseurs mis à disposition de manière échelonnée de 2010 à 2012.
- De bénéficier de nouveaux services et équipements principalement dans la salle d'échanges (nouveaux commerces, comptoir d'information, fronts de ventes automatiques, sécurité et signalétique améliorées...).

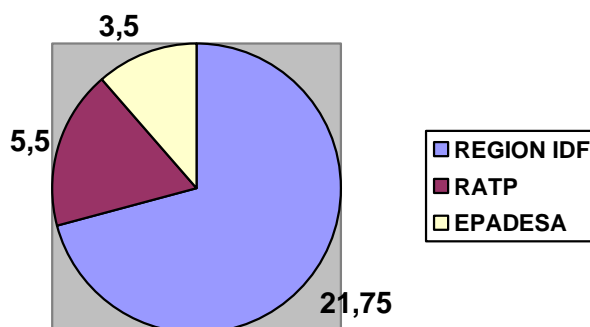


L'accessibilité de la gare de Nanterre Préfecture s'inscrit dans le programme de mise en accessibilité des gares RER/RATP aux personnes à mobilité réduite. La quasi-totalité des gares RER de la RATP seront ainsi accessibles en 2011-2012.

A l'image du pôle de Nanterre Préfecture, le développement des transports et l'amélioration de leur accessibilité aux personnes à mobilité réduite constituent pour la Région Ile-de-France deux priorités. D'une part, elle aura financé la majeure partie de la mise en accessibilité des gares. D'autre part, elle est le principal financeur du développement des transports en commun d'Ile-de-France.

Le développement de ce secteur va accroître la fréquentation de la gare d'environ 25% d'ici 2012, pour atteindre 25 000 voyageurs par jour. Cette expansion urbaine autour du RER offre l'opportunité d'optimiser les circulations et de créer de nouveaux accès pour rapprocher les voyageurs de la Préfecture des Hauts-de-Seine, du Conseil Général, des entreprises situées côté Seine et des autres établissements publics.

Pour la gare de Nanterre Préfecture les travaux, d'environ **31 M€**, sont financés par la **Région Ile-de-France** à hauteur de **21.75 M€**, la **RATP 5.5 M€** et l'**EPADESA 3.5 M€**.



Pendant toute la durée des travaux, un dispositif de communication locale (dépliant, panneaux d'information, lettres aux riverains, rubrique internet sur « ratp.fr »...), informe de l'avancée du projet, des différents aménagements en cours et de leurs mises en service.

Pour information :

- La gare de Nanterre Préfecture a été construite **en 1972**.
- Elle est située sur la branche ouest du RER A.
- C'est un pôle de transport conséquent du fait de la densité des flux qu'elle concentre.
- C'est également un point de maillage à la jonction de deux branches importantes de la RATP et de la SNCF auxquelles s'ajoutent également **deux lignes de bus RATP : 160 et 358** qui desservent la gare.
- Le trafic journalier de la gare est en moyenne de **21 000 voyageurs**.

La municipalité de Nanterre a engagé la réalisation d'un plan d'aménagement d'ensemble s'étendant sur 3km et 320 hectares (dont 134 hectares de ZAC) confié à l'EPADESA.

Depuis janvier 2010, plusieurs nouveaux équipements ont été réalisés, sans fermeture des espaces de transport :

- un ascenseur dans l'accès principal,
- un comptoir d'information,
- trois distributeurs automatiques de tickets,
- un escalier reliant le quai en direction de Paris à la salle d'échanges.

Dans le même temps, deux des quatre escaliers mécaniques qui relient la salle d'échange avec le quai en direction de Saint-Germain-en-Laye ont été modernisés. Deux des quatre escaliers fixes ont été élargis. Les deux autres escaliers mécaniques seront prochainement remplacés et les deux autres escaliers fixes seront élargis d'ici la fin de l'année.

Contacts Presse

Région Ile-de-France/Grégoire Koenig : 01 53 85 63 14
RATP/Myriam Gosselin : 01 58 78 36 64
EPADESA/Paul Bertrand 01 55 30 70 75